

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED NEYMARCK

La XIVe session de l'Institut international de statistique : Vienne (1913)

Journal de la société statistique de Paris, tome 54 (1913), p. 581-606

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1913__54__581_0

© Société de statistique de Paris, 1913, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

**LA XIV^e SESSION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE
VIENNE (1913)**

I

MES CHERS COLLÈGUES,

En me confiant cette fois encore le soin de vous présenter le rapport sur les travaux de la quatorzième session de l'Institut international de Statistique qui s'est

tenue à Vienne du 8 au 13 septembre dernier, vous obéissez, permettez-moi de vous le dire, à une habitude dont je sens tout le prix et aussi tout le poids. Je ne me suis pas dérobé à l'invitation que, depuis 1895, vous m'avez constamment faite. Depuis cette époque, en effet, sauf pour les sessions de Saint-Petersbourg, en 1897 et de Berlin, en 1903, dont les rapports sont dus au maître incomparable dont le souvenir est toujours présent à notre cœur et à notre esprit, M. E. Levasseur, je vous ait fait le compte rendu des sessions de Berne 1895, Christiania 1899, Budapest 1901, Londres 1905, Copenhague 1907, La Haye 1911.

Vous ne vous en prenez donc qu'à vous-mêmes, mes chers Collègues, si dans cet exposé je me répète en suivant toujours le même cadre des précédents rapports ; parmi tous les confrères qui ont participé aux travaux de la session de Vienne, vous n'aviez vraiment que l'embarras du choix à faire, pour indiquer le rapporteur. Je me suis incliné devant votre désir ; j'estime, comme le disait, un jour, mon maître à jamais regretté, Frédéric Passy, que, dans toute société, la première condition de la liberté c'est l'obéissance. Je vous ai obéi.

II

Depuis que l'Institut international de Statistique a été fondé, en 1885, et que sa première session a eu lieu à Rome en 1887, pour se tenir ensuite régulièrement tous les deux ans dans la capitale d'un pays, sur l'invitation de son gouvernement, ceux d'entre nous qui, depuis un quart de siècle, ont suivi les sessions depuis Rome en 1887 jusqu'à celle de Vienne en 1913 où l'on s'était déjà réuni en 1891, après avoir passé par Paris, Chicago, Berne, Saint-Petersbourg, Christiania, Budapest, Berlin, Londres, Copenhague, Paris (pour la seconde fois), La Haye, peuvent dire que dans tous les pays, ils ont reçu l'accueil le plus cordial de leurs confrères, et des représentants du Gouvernement qui les ont invités ; mais s'ils gardent le souvenir des réceptions et des fêtes données en leur honneur, ils n'oublient pas les relations et les amitiés solides contractées entre les savants des divers pays. M. E. Levasseur, au banquet offert, en 1889, par la Société de Statistique de Paris aux membres de l'Institut international de Statistique, disait avec sa grande finesse d'esprit, — j'en ai toujours conservé le souvenir d'autant plus fidèle qu'étant alors un des secrétaires de la session, j'avais noté ses paroles :

« Notre travail est terminé, nous pouvons donner sans remords ce qu'il nous
« reste de temps aux fêtes et au plaisir de nous trouver encore une fois les uns à
« côté des autres, causant familièrement de toutes choses, peut-être même de nos
« études. On a dit maintes fois et il n'est pas superflu de redire encore que les con-
« grès ont un double objet : discuter des questions scientifiques et rapprocher des
« savants. Ce second objet est assurément le plus agréable, il n'est pas le moins
« important pour la science même, car les liens que vous formez, en apprenant à
« vous connaître, à vous estimer et à vous aimer, subsisteront après la séparation
« comme ils durent depuis le fonctionnement de l'Institut international de Statis-
« tique, et rentrés chacun dans vos foyers, vous resterez en communication, échan-
« geant vos publications, toujours prêts à fournir à vos collègues les renseignements
« dont ils pourraient avoir besoin, et certain de trouver vous-même, à votre tour,
« en toute circonstance, des conseillers et des auxiliaires bienveillants. »

Les membres nouvellement élus de l'Institut international de Statistique, et ceux

qui en font partie depuis peu d'années, reconnaîtront un jour, comme leurs anciens collègues, combien les paroles de M. E. Levasseur sont profondément vraies.

Les réunions scientifiques internationales resserrent les liens des hommes qui s'appliquent aux mêmes études ; elle apprennent à se mieux connaître, et il en résulte un grand bien pour la science et les études qui leur sont chères.

III

La session de Vienne a resserré encore ces liens. Le succès de cette session est dû à la bienveillance du Gouvernement autrichien et de S. M. I. et R., à celle de S. A. I. et R. l'Archiduc Léopold-Salvator, qui avait accepté d'en être le haut protecteur.

Vous me permettez, mes chers Collègues, au nom de tous les Français qui ont pris part aux travaux de la session, d'adresser à S. M. l'Empereur, à S. A. I. et R. l'Archiduc Léopold-Salvator, au Gouvernement tout entier, l'expression respectueuse de nos remerciements reconnaissants.

Ces remerciements, nous les devons aussi à S. Exc. M. Ritter Hussareck von Heinlein, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, à M. le Dr Richard Weiskirchner, bourgmestre de la ville de Vienne, à M. le Dr Meyer, président de la Commission centrale de Statistique, ancien ministre des Finances, président du Comité d'organisation, aux vice-présidents, S. Exc. Victor Mataja, S. Exc. le Dr Ignaz Gruber Ritter von Menninger, M. le Dr Karl Eisler Ritter von Eisenhort, au secrétaire général, M. le Dr Karl Pribram, et aux membres du Comité.

Je me garderais bien de médire de la statistique et de ses attraits, mais, entre nous, nous pouvons nous dire que des réunions de statisticiens venant parler de chiffres, présentant des mémoires, des graphiques, des diagrammes, discutant parfois avec animation, sont assez sévères. Aussi, pour donner aux statistiques, aux chiffres, beaucoup d'attrait et les rendre tellement aimables qu'on se plaise à regretter que les sessions pendant lesquelles on s'en occupe soient aussi courtes, un Comité de dames s'était formé. Il avait pour présidente S. Exc. M^{me} Frieda Hussareck von Heinlein, la femme de S. Exc. le ministre de l'Instruction publique et des Cultes et comme vice-présidente S. Exc. M^{me} Émilie Meyer, la femme de l'éminent président de la Commission centrale de Statistique, ancien ministre des Finances, et aujourd'hui notre collègue de l'Institut international de Statistique. De ce Comité faisaient partie les représentantes les plus autorisées de la haute aristocratie et de l'administration. La grâce et le charme s'étaient réunis et ligüés pour rendre aux statisticiens, aux membres de la session de l'Institut international de Statistique, aux invités, le séjour de Vienne le plus enchanteur et le plus agréable. Grâce au Comité des dames, pendant que les statisticiens étaient en séance, les statisticiennes, elles aussi, ont pu admirer la ville de Vienne, les richesses de ses musées, puis le Comité a eu la gracieuseté d'offrir une soirée musicale dans les salons du ministère des Finances et de guider tous les membres à la brillante représentation de gala donnée à l'Opéra en l'honneur de l'Institut international de Statistique. Vous me permettez d'adresser respectueusement nos remerciements profondément reconnaissants à L. Exc. M^{mes} Hussareck von Heinlein et Émilie Meyer et au Comité tout entier.

IV

Vous connaissez, mes chers Collègues, comment fonctionne l'Institut international de Statistique et quel est l'ordre de ses travaux. Ses sessions sont biennales et l'ordre du jour est préparé par le bureau. Cet ordre du jour comprend les rapports généraux sur des statistiques spéciales et d'ordre général que l'Institut international de Statistique a désiré étudier et suivre, puis les rapports sur des travaux présentés aux sections, et enfin des mémoires, études, statistiques que leurs auteurs soumettent à leurs collègues.

La session de Vienne avait été préparée avec beaucoup de soins par le Comité d'organisation que présidait S. E. le D^r Robert Meyer, ancien ministre des Finances, président de la Commission centrale de Statistique. Elle était placée sous le Protectorat de S. A. I et R l'Archiduc Léopold-Salvator : un Comité d'honneur et de réception dont faisaient partie le président du Conseil et tous les ministres, le président de la Cour des Comptes et de la Société d'économie politique, un ancien président du Conseil, le président de l'Académie des Sciences, le gouverneur de la Basse-Autriche, le bourgmestre de Vienne, le chef de la section du ministère de l'Instruction publique, en faisaient partie.

Le Comité d'organisation comprenait 43 membres ; le Comité des dames comprenait 40 personnes. Le bureau du Comité d'organisation avait choisi comme secrétaire général, M. le D^r Karl Pribram, privatdocent à l'Université, fonctionnaire à la Commission centrale de Statistique ; 88 membres de l'Institut international de Statistique ont participé aux travaux de la session : 68 membres étrangers et 20 membres français ; 21 pays étaient représentés : Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, États-Unis, France, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Serbie, Suède, Suisse.

88 personnes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée par le Comité d'organisation.

L'Institut international de Statistique est divisé en trois sections : 1^o Démographie et méthode ; 2^o Statistique économique ; 3^o Statistique sociale.

La première section élut comme président M. von Mayr et comme vice-président M. Lucien March ; la seconde section fut présidée par M. Yves Guyot ; la troisième section par MM. Ély et Gruber.

Les secrétaires des trois sections furent MM. Glystorff, Forcheimer, le baron Klezl, le D^r Sorer, M^{lle} Kovanko, MM. Perels et Hanosek.

Le lundi qui a précédé l'ouverture de la session, le bureau auquel étaient adjoints, comme d'habitude, le président du Comité d'organisation et les commissaires vérificateurs des comptes, s'est réuni sous la présidence de M. Bodio, président de l'Institut international de Statistique, pour arrêter définitivement l'ordre du jour et prendre les mesures d'ordre nécessaires.

Le lendemain avait lieu la séance solennelle d'ouverture, en présence de S. A. I. et R. l'Archiduc Léopold-Salvator qui souhaita la bienvenue aux membres et aux invités et fit l'éloge de la statistique « science de mesure et de comparaison qui a pour principe l'objectivité et pour objet la vie culturelle du monde entier civilisé ».

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans un discours éloquent déclara que l'Autriche se réjouissait de voir se réunir une conférence dont le but élevé est d'assurer le développement perpétuel de la Statistique internationale.

Le président, M. Bodio, leur a répondu en les remerciant de l'accueil que l'Autriche faisait à l'Institut international de Statistique, en rappelant les débuts de cette association, ses travaux, et en consacrant des paroles émues aux collègues disparus depuis la dernière session « à ces vaillants travailleurs qui, jusqu'à présent, avaient marché côte à côte avec nous ». Il fit un éloge profondément senti de M. de Foville dont la perte si douloureuse, pour nous tous français, a causé un véritable deuil à l'étranger : comme l'a dit M. Bodio, il était pour la plupart de nous un ami intime.

M. le Dr Robert Meyer, président du Comité d'organisation, prit ensuite la parole pour exposer l'ordre des travaux et souhaiter que la session soit féconde pour la science et pour la Société.

On procéda ensuite à la nomination des commissaires vérificateurs, à la constitution du bureau et des sections. Les commissaires vérificateurs élus furent MM. Alfred Neymarck et R. H. Ree : M. Verrijn-Stuart accepta de remplacer comme secrétaire général M. Methorst retenu malheureusement par la maladie et il fut décidé que l'Institut international de Statistique se diviserait encore en trois sections.

Les sections se réunirent immédiatement après l'assemblée générale, et commencèrent les travaux.

Dans le résumé suivant, j'ai groupé d'une part les rapports présentés dans les sections avec les noms des membres qui prirent part aux discussions ; puis les rapports présentés en assemblée générale. Une analyse de ces divers travaux complètera ce rapport.

* * *

RAPPORTS PRÉSENTÉS

1^{re} SECTION : DÉMOGRAPHIE ET MÉTHODE

Rapport de M. Nicolaï sur la <i>Fécondité des mariages</i> .	{ Ont pris part à la discussion : MM. Meuriot, Sauveur, Wurzburger, von Mayr.
Rapport de M. Huber sur la <i>Durée des mariages en France</i> .	{ Discussion : MM. von Mayr, Mortara.
Rapport de M. Tschuprow sur la <i>Diminution des naissances de garçons parmi les naissances légitimes</i> .	{ Discussion : MM. von Mayr, Landsberg, Bortkiewicz, Wolff, Ballod, Zwiedinek, Wurzburger, March.
Rapport de M. Bortkiewicz sur la <i>Répartition des événements fortuits dans le temps</i> .	{ Discussion : MM. von Mayr, Fahlbeck, Tschuprow.
Rapport de M. Blaschke sur la <i>Mortalité des assurés autrichiens à différentes époques</i> .	{ Discussion : MM. von Mayr, Tauber.
Rapport de M. Forcher sur l' <i>Application du calcul des probabilités à la statistique mathématique</i> .	{ Discussion : M. Bortkiewicz.

- Proposition de M. **Schmidt** tendant à procéder à une enquête relative à l'Enseignement statistique aux Universités. } Discussion :
MM. Godfrey, Bortkiewicz, von Mayr.
- Rapport de M. **March** sur la Statistique internationale du mouvement de la population. } Discussion :
MM. Tschuprow, Pikler, Landsberg, von Mayr, Colesco.
- Rapport de M. **Dudfield** sur le Registrement des naissances et des décès. } Discussion :
MM. March, Fillassier, von Mayr.
- Rapports de M. **Meuriot** sur la Mesure des agglomérations urbaines et sur les Migrations intérieures à Paris et à Londres à l'époque contemporaine. } Discussion :
MM. Huber, Desroys du Roure, von Mayr.
- Rapport de M. **Giusti** sur la Mesure de la densité des agglomérations urbaines en général et en particulier des agglomérations italiennes. } Discussion :
MM. Landsberg, Hecke, Thirring, Meuriot.
- Rapport de M. **Godfrey** sur l'Organisation statistique au Canada. } Discussion :
MM. Schmid, Lange, Wurzbürger, Losch, Giusti, March, von Mayr.
- Rapport de M. **Meuriot** sur l'État de la statistique religieuse des États européens. } Discussion :
MM. Cadoux, Desroys du Roure, Giusti, Neefe.
- Rapport de M. **Thirring** sur l'Apparition de l'annuaire statistique des grandes villes. } Discussion :
MM. Cadoux, Desroys du Roure, Giusti, Neefe.
- Rapport de M. **Colesco** sur la Technique et les résultats du recensement de la Roumanie.
- Rapport de M. **Kiaer** sur la Statistique de la population dans les pays non recensés.
- M. **Echegaray** a présenté *Quelques notes sur la population des États-Unis mexicains.*

2^e SECTION : STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

- Rapport de M. **March** sur la Statistique des États de culture. } Discussion :
MM. Ricci, Godfrey, Rew, Schiff, Yves Guyot.
- Rapport de M. **Anziferoff** sur la Statistique du mouvement coopératif. } Discussion :
M. Pozzi.
- Rapport de M. **Yves Guyot** sur les Facteurs des prévisions économiques. } Discussion :
MM. Alfred Neymarck, Fernand Faure.
- Rapport de M. **Mortara** sur les Chiffres indices des conditions économiques de l'Italie. } Discussion :
MM. Kiaer, Bodio, Sorer, Englis, Flux, March.
- Rapport de M. **Sorer** sur Quelques chiffres indices sur le développement économique de l'Autriche. } Discussion :
MM. Kiaer, Meyer, Julin.
- Rapport de M. **Zahn** sur la Statistique internationale des finances. } Discussion :
MM. Meyer, Schmid, Perozzo, Fernand Faure.
- Rapport de M. **Kiaer** sur la Répartition des revenus et fortunes privées. } Discussion :
MM. Fellner, Wurzbürger, von Zwiedinek, Woli, von Bortkiewicz.
- Rapport de M. **Würzburger** sur une Contribution à la question de la statistique du revenu.
- Rapport de M. **Fahlbeck** sur l'Évaluation de la richesse nationale de la Suède. } Discussion :
MM. Fernand Faure, Meyer, Alfred Neymarck, Fahlbeck.
- Rapport de M. **Fellner** sur la Fortune nationale de l'Autriche et de la Hongrie. }
- Rapport de M. **Irving Fisher** sur la Nécessité d'une conférence internationale sur le coût de la vie. }
- Rapport de M. **Schiff** sur la Statistique des budgets de ménage.
- Rapport de M. **Ricci** sur la Statistique internationale des superficies et des productions agricoles. } Discussion :
MM. Pozzi, Verrijn-Stuart.
- Rapport de M. **Simiand** sur les Mouvements des prix du système au dix-huitième siècle dans l'Europe occidentale. } Discussion :
M. Fernand Faure.

3^e SECTION : STATISTIQUE SOCIALE

- Rapport de M. **Schelle** sur la *Statistique des exploitations industrielles des États et des Municipalités.* } Discussion :
M. Alfred Neymarck.
- Communication de M. **Cadoux** sur le *Relevé par périodes de la dépense des grands travaux de Paris.*
- Rapport de M. **Hoegel** sur la *Statistique criminelle.* } Discussion .
MM. Mandello, Forcher.
- Rapport de M. **de Wendrich** sur la *Statistique internationale des transports.* } Discussion :
M. Alfred Neymarck.
- Rapport de M. **Van der Borght** sur la *Statistique internationale des habitations.* } Discussion :
MM. Alfred Neymarck, Feig, Neefe, Milliet, Boehmert Giusti, Thirring, Delannoy, Lange, Pikler, Wolff, Losch, Landsberg, Hecke.
- Rapport de MM. **von Mayr et Varlez** sur la *Statistique internationale du chômage.* } Discussion :
MM. Bellom, Somogyi, Schiff, Feig, Schelle, March.
- Rapport de M. **Zahn** sur la *Femme dans la vie professionnelle des principaux États.* } Discussion :
MM. March, Losch, Milliet.
- Communication de M. **March** sur la *Statistique de l'alcool.* } Discussion :
M. Milliet.
- Communication de M. **Fillassier** sur la *Statistique des aliénés du département de la Seine.*
- Rapport de M. **Julin** sur la *Statistique des accidents du travail en Belgique.*
- Communication de M. **Fuster** sur la *Statistique concernant les accidents du travail.* } Discussion :
M. Von Mayr, M. Julin.
- Rapport de M. **Bellom** sur la *Statistique internationale de l'assurance contre l'invalidité.* } Discussion :
MM. Delatour, von Mayr, Klein, Hjelt.

EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- Lecture par M. **Fernand Faure** d'une notice sur la *Vie et les travaux de M. de Foville.*
- Rapport de M. **March**, au nom de la Commission, sur la *Création d'un office permanent de Statistique.* } Discussion :
MM. Milliet, Delatour, Schiff, Nicolai, Gruner, Schelle, van der Borght, Lange, von Mayr, Mandollo, R.-G. Lévy, Cadoux, Verrijn-Stuart.
- Discours de M. le D^r **Meyer** sur le *Jubilé de la Commission centrale de Statistique.*
- X^e Rapport de M. **Alfred Neymarck** sur la *Statistique internationale des valeurs mobilières.* } Discussion :
M. R.-G. Levy.
- Rapport financier par le major **Graigie**.
- Rapport des Commissaires-vérificateurs : MM **Alfred Neymarck** et **Rew**.

Après la présentation du rapport de M. March et la discussion à laquelle prirent part MM. Milliet, Delatour, Schiff, Nicolai, Gruner, Schelle, van der Borght, Lange, von Mayr, Mandello, R.-G. Lévy, Cadoux, l'Institut international de Statistique a voté la création d'un *Office permanent de Statistique*, dont le siège sera, jusqu'à nouvel ordre, à La Haye.

Neuf membres nouveaux ont été élus membres de l'Institut international de Statistique : MM. Georgievsky, Zizek, Teleszky, Johnston, de Prazak, Mangold, de Bray, Ballivan, Boehmert.

M. Albert Delatour, membre de l'Institut, a été élu vice-président en remplacement de M. de Foville. M. le D^r Meyer a été élu vice-président en remplacement de

M. Troïnitsky. M. R.-H. Rew a été élu trésorier en remplacement du major Craigie. M. Alfred Neymarck a été élu commissaire vérificateur des comptes.

Il a été décidé que, sur la proposition du Gouvernement belge, la première session aurait lieu en 1915 à Bruxelles.

Tel est, mes chers Collègues, le résumé succinct de la session de Vienne dont nous conserverons précieusement le souvenir. Les travaux présentés et discutés ont été nombreux, et maintenant, en les relisant et en les étudiant, nous pouvons dire que si la session est close, le travail continue.

Alfred NEYMARCK.

ANALYSE DES RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA XIV^e SESSION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

1^{re} SECTION

DÉMOGRAPHIE ET MÉTHODE

M. Edmond NICOLAÏ s'est occupé de la question si intéressante de la **fécondité des mariages** et du **nombre des enfants par famille**. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette question au point de vue des nations et de la société. L'Institut international de Statistique s'est préoccupé depuis longtemps de l'état de la natalité et a institué dès 1903, lors de la session de Berlin, une commission chargée d'étudier la question de la fécondité des mariages et du nombre des enfants par famille.

La Statistique générale de la France a publié récemment une « **statistique des familles** » ; c'est un des premiers grands États qui se soient préoccupés de réunir des statistiques étendues sur la fécondité des mariages. Le document publié se divise en deux parties : l'une envisage l'ensemble des familles françaises, l'autre ne s'étend que sur les familles d'employés et d'ouvriers de services publics. M. Nicolaï appelle l'attention de l'Institut sur le beau travail dû à M. Lucien March ; il engage les statisticiens à en prendre connaissance, à en lire les résultats et à les étudier.

M. Michel HUBER a présenté un rapport sur la **durée des mariages en France**, d'après le recensement de 1906, les **décès et divorces de 1906 à 1909**.

Depuis 1907, la statistique de l'état civil est dressée en France à l'aide de bulletins de mariages, divorces, naissances et décès, établis au moment de l'enregistrement des actes de l'état civil et transmis à la Statistique générale de la France. Les indications fournies par les bulletins de décès des personnes mariées ont permis d'étudier notamment la durée des mariages dissous par la mort. On a calculé aussi les proportions des mariages détruits annuellement par le divorce. Ainsi, on a trouvé qu'au bout de vingt-huit ans, il ne subsiste plus que 5.099 couples sur 10.000 et seulement 4.901 au bout de vingt-neuf ans ; la *durée probable* d'un mariage (analogue à la vie probable) est donc de vingt-huit ans et six mois environ. Les tables établies en Allemagne vers 1895 indiquent une diminution plus rapide du nombre des couples mariés que la table calculée par la France vers 1906. La *durée*

moyenne d'un mariage est de vingt-cinq ans d'après la table de Berlin, au lieu de vingt-neuf ans quatre mois d'après la table française.

Ces tables ont été calculées pour l'ensemble des couples mariés ; il conviendrait de tenir compte de l'âge de chacun des nouveaux époux au moment du mariage, ces deux âges ayant évidemment une grande influence sur la durée de l'union contractée ; cette étude plus complète est actuellement en cours d'exécution.

En présentant son rapport sur la **question de la diminution des naissances de garçons parmi les enfants légitimes**, M. TSCHUPROW a émis le vœu tendant à ce que la statistique des mort-nés et celle des avortements soient développées.

M le D^r L. von BORTKIEWICZ s'occupe de la **répartition des événements fortuits dans le temps**.

Il peut être intéressant de savoir de quelle manière un certain nombre d'événements fortuits, observés dans une période de temps déterminée, se répartissent dans cette période. Jusqu'à présent, quand on étudiait cette question, on partageait d'ordinaire la période envisagée en un certain nombre d'intervalles plus courts (année du calendrier, mois) et on cherchait le nombre d'événements survenu dans chacun de ces espaces de temps. On vérifiait alors si les chiffres ainsi obtenus correspondaient bien aux résultats théoriques fournis par le calcul des probabilités.

M. von Bortkiewicz étudie la question à un point de vue un peu différent ; il prend pour base de l'observation, non plus l'année, le mois, mais l'intervalle de temps qui sépare deux événements consécutifs. Il donne, dans la dimension mathématique du problème, d'ingénieuses formules.

M. von Bortkiewicz fait une application de ses calculs à la statistique des décès survenus parmi les membres de l'Institut international de Statistique pendant la période de 1890 à 1902 ; il recherche les intervalles de temps qui séparent l'un de l'autre tous les décès, d'après les données réelles qui lui ont été fournies, et il compare ces intervalles à ceux qu'aurait fait ressortir le calcul des probabilités ; il trouve des résultats singulièrement approchants.

Dans son rapport sur la **mortalité des assurés autrichiens à différentes époques**, M. BLASCHKE remarque que le décroissement de la mortalité des assurés n'est pas un phénomène éphémère, mais une victoire durable de l'hygiène publique et de la sélection des assurés. Il exprime le désir que dans tous les pays civilisés des mesures soient prises et complétées par une statistique des causes de décès, basée sur des principes internationaux, et que l'influence des époques observées sur les résultats de ces mesures soit constatée.

On doit à M. Hugo FORCHER, secrétaire de la commission centrale de statistique à Vienne, une savante notice sur la **question de l'application du calcul des probabilités à la statistique mathématique**.

Si on procède à une grande quantité d'observations sur une simple probabilité, on détermine l'erreur moyenne correspondant à une probabilité quelconque. Si, ensuite, on détermine l'erreur se rapportant à une quantité d'observations du même genre m fois plus grande, on trouve que cette erreur est \sqrt{m} fois plus grande que la première. C'est ce qu'on appelle la *loi de la racine carrée*.

M. Forcher a vérifié cette loi en se servant des observations relatives à la proportion des naissances masculines et féminines dans les diverses provinces de l'Autriche.

C'est là une question un peu spéciale, et qui intéressera les mathématiciens qui s'occupent de l'application, à la statistique, des calculs de probabilité.

M. SCHMID a proposé à l'Institut international de Statistique de procéder à une enquête relative à l'enseignement statistique dans les Universités. Une commission a été nommée à cet effet.

M. MARCH, chargé en 1907, comme rapporteur permanent, de la **statistique internationale du mouvement de la population**, a présenté son rapport qui est la mise à jour, jusqu'en 1910, de son premier rapport qui reposait sur les chiffres des registres de l'état civil jusqu'en 1905. Pour faciliter les rapprochements avec les tableaux du premier volume, l'auteur a repris les chiffres relatifs aux années 1901 à 1905 ; on retrouve ainsi dans ce second volume tous les détails qui ont été compris dans le premier.

On trouve dans ce travail des tableaux relatifs aux mariages, aux décès et aux naissances suivant les mois ; des tableaux relatifs aux naissances multiples ; une partie est consacrée à la statistique des divorces et à leur législation dans les différents États.

Le rapport de M. DUDFIELD sur l'enregistrement des naissances et décès montre la difficulté qu'il y a à faire établir par des statisticiens une définition du terme mort-né. La section a émis le vœu que les organisations médicales internationales soient invitées à donner une définition du mort-né de façon à assurer une base à la statistique des mort-nés et à permettre une statistique des avortons.

M. Paul MEURIOT a présenté un premier rapport sur la **mesure des agglomérations urbaines**. En France, dit-il, le terme d'agglomération parisienne comprend Paris et le département de la Seine, celui-ci étant considéré comme banlieue, soit un total de 480 kilomètres carrés, mais ne conviendrait-il pas d'y adjoindre les cantons limitrophes de Seine-et-Oise qui participent à l'accroissement rapide de la banlieue ? Avec cette zone suburbaine, on arrive à un total de 820 kilomètres carrés pour le « plus grand Paris » et une population de 4.500.000 habitants environ. Pour Berlin comme pour Londres, la banlieue est constituée non par la coutume, mais en vertu de documents officiels. A Berlin, toutes les localités comprises dans le rayon de 15 kilomètres à partir du château forment le *Gross Berlin* : la superficie est de 632 kilomètres carrés et la population de 3.900.000 âmes. A Londres, la constitution du *Greater London* est formée par toute la région comprise dans un rayon de 24 kilomètres en partant de Charing Cross ; la surface est de 2.088 kilomètres carrés avec une population de 7.200.000 habitants. Mais la statistique de Londres vient de déterminer une nouvelle zone suburbaine dans un rayon de 48 kilomètres à partir de Saint-Paul. Ce nouveau « plus grand Londres » couvre une superficie de 7.600 kilomètres carrés, soit plus que la moyenne d'un département français. Il est donc impossible, étant donnée une telle différence dans les superficies, de comparer la population de ces grandes métropoles : il faut,

pour effectuer une comparaison exacte, tenir compte de la densité de leur population. Mais il convient de considérer avant tout le rapport de la population à la surface des immeubles privés ; c'est la densité foncière, immobilière et réelle. M. Giusti a pratiqué cette méthode dans ses études sur la population de Florence et M. Meuriot également dans sa récente étude sur le « Livre Foncier de Paris ».

La section de démographie a adopté cette conclusion et nommé une commission pour étudier l'emploi de cette méthode à l'étude de la densité comparée des agglomérations urbaines. Cette commission se compose de MM. Baines, Giusti, Meuriot, Neefe et Thirring.

M. GIUSTI, comme M. Meuriot, a présenté un rapport sur la **mesure de la densité des agglomérations urbaines en général et, en particulier, des agglomérations italiennes**, dans lequel il a étudié le problème pour les dix centres urbains italiens de Milan, Turin, Gènes, Venise, Bologne, Rome, Florence, Naples, Palerme, Catane. Il croit qu'on peut le résoudre : 1° dans le sens administratif, par la densité des habitants par hectare dans les limites de la commune administrative ; 2° dans le sens géographique et économique, par la densité urbaine, par la densité foncière, par la densité d'habitations ; 3° dans le sens démographique et économique, par la densité de l'agglomération délimitée *a posteriori* avec les communes limitrophes présentant des caractères déterminés, par la densité de l'agglomération géométrique délimitée *a priori* dans le rayon de 10 kilomètres à partir d'un point topographiquement et commercialement central de la ville.

Dans un second rapport, M. MEURIOT a envisagé le **mouvement migratoire à Paris et à Londres à l'époque contemporaine**.

Se basant sur le fait que nos grandes agglomérations urbaines modernes se dégonflent au centre et s'accroissent dans la périphérie, M. Meuriot a déterminé dans le peuplement successif de Paris et Londres, une série de zones concentriques. A Paris, ou plutôt dans l'agglomération parisienne, M. Meuriot distingue quatre zones :

1° Les arrondissements intérieurs du 1^{er} au IX^e inclus qui correspondent à l'ancien Paris, celui d'avant 1860, date de l'annexion des communes suburbaines ; 2° la périphérie constituée par ces communes elles-mêmes formant les arrondissements XII-XX^e ; 3° le groupe des communes limitrophes de Paris (avec Saint-Denis) ; 4° le reste du département de la Seine. Pour l'agglomération londonienne, les zones concentriques sont : l'Inner London formé des districts intérieurs ; 2° le Rest of Inner London avec les quartiers excentriques ; 3° l'Outer-Ring ou banlieue proprement dite.

Des deux côtés, l'accroissement proportionnel de la population est en raison directe de l'éloignement du centre et ce peuplement s'effectue par le mode d'augmentation commun aux grandes villes, soit par l'immigration. C'est ainsi que des localités nouvelles viennent constamment s'ajouter à l'agglomération sous le nom de banlieue. Mais comment déterminer la valeur de cette expression ? c'est ce que M. Meuriot a essayé de faire dans son premier rapport (voir ci-dessus).

La troisième étude de M. MEURIOT est d'ordre plus général ; elle est moins une statistique qu'une contribution à l'histoire contemporaine de la statistique et a pour titre : **De l'état présent de la statistique religieuse en Europe et hors d'Europe**.

Actuellement, en Europe, la statistique confessionnelle est effectuée en Allemagne, en Autriche-Hongrie (avec la Bosnie), la Suisse, les Pays-Bas, les États scandinaves, les États balkaniques et la Russie. Cette statistique n'est pas effectuée en Espagne ; elle ne l'est plus en Belgique depuis 1846, en France depuis 1876, en Angleterre et Écosse depuis 1851, en Portugal depuis 1912. Dans la Grande-Bretagne, l'Irlande seule fait son recensement culturel ; en Italie, la statistique religieuse effectuée en 1861, 1871, abandonnée en 1881, a été reprise en 1901 et 1911. Mais les résultats obtenus n'en permettent peut-être pas la publication. Hors d'Europe, la statistique culturelle est effectuée dans les colonies des États européens (sauf les colonies françaises) ; elle existe également au Japon et dans les États de l'Amérique latine. Aux États-Unis le premier recensement religieux date de 1850 ; il reçut des développements successifs aux census suivants, mais un dénombrement spécial a été ordonné pour les cultes et publié en 1906. C'est, en cette matière, le plus vaste travail qui ait été exécuté jusqu'ici : il est du plus haut intérêt autant pour l'histoire des religions aux États-Unis que pour leur situation actuelle. Cependant, ce travail appelle une réserve nécessaire : la statistique religieuse aux États-Unis recense seulement les « *communicants or members* », c'est-à-dire les pratiquants : mais que deviennent les autres ? Or, la religion n'est pas seulement une question dogmatique, elle a un caractère sociologique, indépendant de la croyance proprement dite.

S'appuyant sur cette distinction, M. Meuriot souhaite que des recensements culturels parfaits puissent s'établir partout ; mais il ne s'en dissimule pas l'extrême difficulté. M. Giusti est de cet avis ; M. Würzburger voudrait que l'Institut international nommât une commission qui s'adresserait aux différents États, pour leur demander des renseignements culturels.

M. Meuriot croit qu'il y a là encore une grave difficulté. La section de démographie rejette la nomination d'une commission, mais serait heureuse de voir M. Meuriot continuer ses travaux sur la question religieuse considérée au point de vue strictement sociologique.

Le rapport de M. THIRING sur la création d'un **Annuaire statistique international des grandes villes** a abouti à la nomination d'une commission permanente des statistiques des grandes villes, chargée d'examiner les moyens de développer ces statistiques, de les rendre mieux comparables et de faciliter la publication d'un Annuaire international.

M. COLESCO a présenté une étude sur la **technique et les résultats du recensement de la Roumanie**. Ce travail, qui n'avait pas été imprimé, sera publié dans le *Bulletin de l'Institut international de Statistique*.

M. KIAER a présenté un second rapport sur la **statistique de la population dans les pays non recensés**. Il regrette que les questions et formulaires votés à La Haye n'aient pas attiré suffisamment l'attention du Congrès international de Géographie. Dans ces conditions, il pense qu'il n'y a qu'à attendre l'évolution des idées à ce sujet parmi les géographes et recommander à son office permanent, récemment créé, de veiller aux occasions favorables qui pourraient permettre d'atteindre le but convoité.

M. FILLASSIER a fait, au point de vue statistique, une communication sur l'**alcoo-**

lisme et la dégénérescence. Il a envisagé les statistiques du service central d'admission des aliénés de la ville de Paris et du département de la Seine de 1867 à 1912.

2^e SECTION

STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

Au cours de la XIII^e session, tenue à La Haye en 1911, l'Institut international de Statistique avait été saisi par M. Ricci d'une communication relative à la **statistique internationale des états de culture**. L'Institut ayant été sollicité de donner son avis à propos des questions développées par M. Ricci, une commission fut nommée à cet effet.

M. Lucien MARCH présente, en qualité de rapporteur de cette commission, un rapport sur la question. Il commence par faire observer qu'un *état de culture* n'est pas une chose mesurable ou dénombrable ; dans l'estimation que l'on en fait, il entre nécessairement une forte part d'appréciation subjective. De semblables estimations ne constituent pas une « statistique » proprement dite ; il est cependant des plus intéressants de réunir les observations recueillies sur l'état des cultures, de les coordonner et de les comparer ; tel est l'objet de l'étude de M. Ricci et de la méthode qu'il a proposée.

M. March, au nom de la commission, recommande que, dans chaque pays, des observateurs suffisamment nombreux et munis d'instructions uniformes opèrent sur des circoncriptions de dimensions restreintes. Tous les dix ans, au moins, un recensement des superficies cultivées et une estimation soignée des rendements devrait assurer une base éprouvée aux estimations intermédiaires.

Le professeur Umberto Ricci, chef du service de la Statistique générale à l'Institut international d'Agriculture, consacre une étude détaillée à la **statistique internationale des superficies et des productions agricoles**.

M. Ricci dit d'ailleurs que la statistique agricole proprement dite comprend trois parties et de l'une d'elles, qu'il considère comme la plus difficile, il a fait l'objet d'un mémoire intitulé : « Statistique internationale des *états de culture* ». Mais cette opinion, que la statistique agricole comprend le relèvement de l'*état de cultures*, a été critiquée. Le mémoire que nous avons sous les yeux ne s'occupe que des deux parties de la statistique agricole : la statistique internationale des *superficies* et celle des *productions*.

M. Ricci indique les nombreuses difficultés qui se présentent quand il s'agit de comparer entre elles les données qui concernent chaque pays. Un exemple, entre autres : les frontières d'un État peuvent être incertaines, soit par suite de la constatation d'une zone entre deux pays limitrophes, soit parce que l'État confine à une région désertique où l'on n'a jamais défini exactement où passe la frontière. Ainsi, la superficie de l'*Équateur* est indiquée dans le *Statesman's Yearbook* de 1913 pour 300.000 kilomètres carrés, tandis que le Gouvernement équatorien la donne comme étant de 700.000 kilomètres carrés !

M. Ricci donne avec une grande compétence la méthode à suivre pour éviter

toutes ces difficultés et pour arriver à établir une statistique agricole précise, permettant de profitables comparaisons.

Comme suite aux deux rapports ci-dessus, une commission de statistique agricole a été nommée.

M. Alexis ANZIFEROFF présente quelques considérations sur la statistique du **mouvement coopératif**. Sauf en Turquie, le développement coopératif a été, ces dernières années, très rapide et très intense dans tous les pays et notamment en Russie. C'est vers 1906 que le mouvement coopératif russe a commencé ; il s'est fortifié dès le premier congrès coopératif russe tenu à Moscou, en 1908. A partir de cette date, il a fait des progrès considérables, malgré les conditions juridiques peu favorables

On compte en Russie, en 1912, 25.513 associations coopératives différentes, parmi lesquelles 10.511 associations de crédit et 7.276 sociétés de consommation ; le nombre des associés atteint au moins 6 millions et demi.

M. Anziferoff fait ressortir l'utilité d'une statistique coopérative internationale ; il émet le vœu que l'Institut international de Statistique mette à l'ordre du jour l'organisation de la statistique du mouvement coopératif et qu'il élise une commission spéciale chargée de l'examen préalable de diverses questions relatives à cette statistique. Ce vœu a été adopté.

M. Yves GUYOT a présenté un rapport sur les **facteurs des prévisions économiques**. Il envisage les prix, la récolte, la production d'or et les mouvements de la Banque de France ; les chiffres du commerce extérieur ; l'index number de Sauerbeck ; l'industrie sidérurgique ; les émissions et la capacité d'épargne.

En concluant, M. Yves Guyot dit que les facteurs principaux des prévisions économiques sont :

1° L'état des récoltes et des produits textiles. Les prix peuvent devenir des causes, mais ils sont d'abord des résultats ; 2° les commandes de l'industrie métallurgique ; 3° Le rapport des capitaux consommés ou engagés avec la capacité d'épargne de chaque pays ; 4° la destination des capitaux émis ; 5° la cause objective des crises est la destruction de capitaux par des guerres ou le gaspillage et l'absorption, dans des capitaux fixes, de capitaux circulants qui ne retrouveront leur pouvoir d'achat qu'après leur amortissement ; 6° en plus des accidents météorologiques, les éléments politiques et législatifs, les guerres et les grèves peuvent troubler et renverser les prévisions économiques.

Dans son rapport sur les **chiffres indices des conditions économiques de l'Italie** M. le D^r G. MORTARA a établi, à l'aide d'une vingtaine d'indices économiques généralement admis, des nombres indices pour les années 1872 à 1912. Le rapporteur estime que ces nombres indices sont plutôt utiles pour la description que pour la prévision de l'état économique d'un pays.

M. le D^r Richard SORER a aussi présenté **quelques chiffres indices sur le développement économique de l'Autriche**. M. Sorer emploie une méthode graphique synoptique qui fait ressortir le développement de chaque élément.

A la suite des trois rapports ci-dessus, sur la proposition de M. JULIN, une com-

mission spéciale chargée d'étudier les méthodes se rapportant à la sémiologie statistique a été nommée.

M. le Dr Friedrich ZAHN, directeur de l'Office royal de Statistique de Bavière, présente, sous le titre suivant : **Internationale Finanzstatistik**, un rapport consacré à la question de la statistique internationale des finances publiques

M. Zahn rappelle que cet important problème figure au programme des réunions de statistique internationale depuis leur origine. Déjà, au Congrès international de Statistique tenu à Paris en 1855, Dieterici avait fait allusion à la question et, sur la proposition de Belly, le congrès adopta le vœu qu'à la session suivante une nomenclature complète de l'organisation financière des divers États fût donnée. Depuis cette date ancienne, la question n'a pas quitté l'ordre du jour des congrès de statistique. M. Zahn fait de façon très détaillée l'histoire de la question et indique l'état des travaux de l'Institut international de Statistique sur ce sujet.

La 3^e section de l'Institut a proposé de nommer une « commission chargée de l'étude des voies et moyens pour établir la statistique internationale comparée des finances, en commençant par les budgets des dépenses publiques ». Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par l'Institut et la commission a été formée à la session de Paris.

En qualité de rapporteur de la Commission, M. Zahn a élaboré un projet de questionnaire relatif à la statistique financière internationale. Étant donnée la difficulté du problème, la troisième section avait proposé qu'il fût limité à une branche des finances, c'est-à-dire aux dépenses publiques, mais il est apparu qu'en suivant à la lettre les résolutions de la session de Paris, il fallait compter avec les difficultés relativement plus grandes encore que si on introduisait en même temps dans la statistique les recettes, la fortune publique et les dettes. On évite ainsi une foule d'obscurités qui exigeaient autrement de longues explications et digressions.

Aussi M. Zahn a-t-il établi un questionnaire qui embrasse l'ensemble des finances publiques et dont voici les principales subdivisions :

1^o Entreprises productives de l'État et fortune de l'État (domaines, forêts, mines, chemins de fer, postes, monnaies, entreprises industrielles et commerciales, etc.) ;

2^o Recettes et dépenses résultant du droit de perception des impôts et des droits de douane de l'État ;

3^o Administration de l'État (pouvoir central, ministères, défense du pays, assistance, instruction publique, etc.) ;

4^o Dettes consolidées et flottantes, etc.

M. Zahn donne également des indications détaillées pour remplir le questionnaire. Il ne s'imagine d'ailleurs pas avoir obtenu la solution définitive de ce difficile problème, car, en raison de la diversité qui règne dans l'administration financière des divers peuples, il n'est guère possible de trouver une formule unique qui permette la comparaison exacte des statistiques financières de tous les États dans leurs divers points.

A l'issue de la discussion de ce rapport, la Commission de la Statistique internationale des finances a été prorogée et invitée à prendre pour base de ses travaux les cadres de M. Zahn et à examiner les amendements qui pourraient y être proposés.

M. A.-N. KIAER, directeur du Bureau central de statistique de Norvège, étudie la répartition des revenus et fortunes privées.

A la session de La Haye, l'Institut international de Statistique avait émis le vœu que la statistique des revenus privés fût maintenue à l'étude du Comité spécial en y ajoutant l'étude de la répartition des fortunes.

M. Kiaer signale dans son rapport les principales lacunes qui existent en cette matière et les méthodes qui lui paraissent devoir être adoptées en vue d'utiliser les matériaux déjà importants qui se trouvent publiés dans divers pays sur la question de la répartition des revenus et des fortunes.

Il est regrettable que, dans certains pays très importants, les données manquent totalement. C'est une opinion très répandue que, dans les pays où il n'existe pas d'impôt sur les revenus, il est impossible de recueillir des données statistiques sur la répartition des fortunes privées; des expériences pratiques qui ont été faites, en Norvège notamment, prouvent le contraire.

Quant aux pays pour lesquels les renseignements existent, on manque presque partout de données concernant les revenus et les fortunes au-dessous d'une certaine limite, celle des impôts personnels. On pourrait, pour combler ces lacunes, profiter des opérations de recensement général.

La répartition des revenus telle qu'elle se présente dans les documents officiels est souvent rédigée d'une manière trop sommaire, l'échelle des catégories n'étant pas assez détaillée, ce qui empêche des comparaisons exactes entre les différents pays, ou, dans un même pays, pour les différentes époques.

La plupart des statistiques concernant la répartition des revenus se bornent à indiquer le nombre total des personnes ou des contribuables appartenant à chaque catégorie de revenus. Certains pays indiquent cependant aussi le nombre des personnes réparties par sexe, par âge, par état civil et par profession. Ces indications sont de la plus grande importance pour étudier la répartition des revenus privés au point de vue social : ainsi on a reconnu que la plupart des petits revenus dont rend compte la statistique de la Saxe royale concernent des jeunes gens vivant chez leurs parents, ou des domestiques ou des apprentis.

Dans presque tous les pays qui possèdent une statistique des revenus, on reconnaît que les évaluations sont en général très inférieures à la réalité; il y a même des auteurs qui estiment que, pour plusieurs catégories de contribuables et certains pays, les revenus officiels sont de beaucoup au-dessous de la moitié du montant réel. Il serait important de se procurer, si possible, au moins quelques notions sur le rapport existant entre les chiffres officiels et réels.

Ces divers desiderata ne pourront être réalisés que d'une manière imparfaite; en vue de faciliter la solution de la question, M. Kiaer recommande l'application, en cette matière, de la méthode représentative. Afin d'utiliser cette méthode pour compléter les données fournies par les listes de taxation, il faudrait entreprendre une enquête spéciale embrassant, dans un nombre suffisant de localités, toutes les femmes âgées de quinze ans et au-dessus. Ces localités devraient être réparties sur diverses régions et diverses villes du pays tout entier; M. Kiaer estime qu'en général 10 % de la population entière d'un pays constitueraient une représentation suffisante.

Voici le projet de formulaire proposé par M. Kiaer :

TABLEAU

Commune de	
Numéro de la personne recensée	
Profession	
Chef ou membre de famille	
Age	
Total des revenus	

Decomposition de ces revenus

Revenus provenant de propriétés foncières	
Revenus industriels et commerciaux	
Tra tement comme fonctionnaire	
Salaires	
Rentes sur l'Etat et autres intérêts	
Dividendes d'actions	
Autres revenus (à spécifier)	
.	
Déduction pour intérêts des dettes.	

Au sujet du rapport de M. Kiaer, M. WÜRZBURGER a apporté une contribution fort intéressante à la **question de la statistique du revenu** dans laquelle il tient à faire ressortir la différence qu'il y a entre la situation des chefs de famille et celle des personnes vivant seules, et montre, à l'aide de la statistique des revenus en Saxe pour l'année 1912, que les petits revenus sont en grande majorité.

L'Institut international de Statistique, sur le rapport de M. Kiaer, présenté au nom du Comité spécial sur la statistique des revenus et fortunes privés, a engagé ce comité à continuer ses études et a appelé l'attention sur les points suivants :

- 1° Établir à côté de la statistique complète et détaillée des contribuables une statistique des revenus non taxés;
- 2° tenir compte des professions et de l'âge tant des contribuables que des personnes non taxées;
- 3° rechercher une définition uniforme de l'unité-revenu.

En présentant son rapport sur l'évaluation de la richesse de la Suède, M le D^r P FAHLBECK a fait quelques observations théoriques sur les méthodes employées pour mesurer la fortune d'une nation. La méthode subjective est, pour lui, inférieure à la méthode objective parce qu'elle ne se rapporte qu'aux fortunes privées et qu'elle donne lieu à de grosses erreurs. Il a donc employé la méthode objective, basée d'un côté sur une spécification aussi complète que possible des valeurs existantes et de l'autre sur leur prix marchand et, à défaut de cette donnée, sur le revenu net ou le prix de revient ou la valeur des assurances.

Comparativement aux deux précédentes évaluations faites en 1898 et en 1885, voici comment s'établit la richesse de la Suède en 1908 :

	1885	1898	1908?
	Millions de couronnes		
Immeubles agricoles et forêts de l'État	3.093	3.100	3.679
Autres immeubles	1.459	2.349	4.667
Mines et grandes exploitations	43	92	518
Pêcheries	37	45	86
Voies et moyens de communication	442	761	897
Marine marchande	79	104	163
Bétail	441	500	660
Matériel agricole	139	180	322
Machinerie, fonds et approvisionnements, ustensiles et biens meubles personnels	1 380	2.272	3.711
Stock monétaire	44	69	111
Créances sur l'étranger	50	98	331
Sommes totales	7.207	9.570	15.145
Poste négatif : dettes à l'étranger	664	670	1.132
Totaux nets (millions de cour)	6.543	9 000	13.818
Part tête d'habitant (cour)	1.397	1 778	2.544

L'auteur évalue à 2 milliards de couronnes le revenu annuel du peuple suédois.

M. FELLNER a présenté ensuite son rapport sur la **fortune nationale de l'Autriche et de la Hongrie**. C'est un véritable inventaire de la fortune de deux grands pays, s'appuyant sur des chiffres et documents sévèrement contrôlés. Pour s'attaquer à des problèmes de cette envergure, il faut avoir une expérience assez étendue d'économiste, habitué à manier les questions d'évaluation pratique de propriétés immobilières, d'hypothèques, de revenus. Ces diverses qualités, le Dr Fr. Fellner, les réunit, aussi le mémoire qu'il a présenté à Vienne mérite-t-il une mention spéciale.

Il est peu de problèmes aussi vastes que ceux de l'évaluation d'une fortune nationale, dit M. Fellner, et longtemps encore les statisticiens devront se contenter de vraisemblances, d'approximations. Ces approximations, d'ailleurs, valent mieux que tout ce que l'imagination pourrait produire sur un sujet pareil.

L'utilité d'une recherche pareille a besoin d'être montrée. Qu'un commerçant évalue son fonds, destiné à être vénal un jour ou l'autre, qu'un rentier évalue son portefeuille, une commune ses dettes, rien de mieux, mais un pays peut-il évaluer sa fortune *totale*? On peut dire qu'un pays possède des valeurs mobilières, immobilières, mais on entre dans une voie difficile si l'on veut évaluer les routes, ports, canaux, fils télégraphiques, voies ferrées, qui ne sont nullement des valeurs d'échange. Quoi qu'il en soit, laissons là les questions théoriques et passons à la pratique.

M. le Dr Fellner estime qu'il y a trois méthodes d'évaluation de la fortune d'un pays; méthode objective, c'est celle dont nous venons de parler, méthode subjective, c'est celle des pays qui ont un impôt sur le revenu; méthode de Foville sur l'annuité successorale, que l'on peut compléter en y adjoignant les dons et legs et en faisant état de la fortune des personnes morales.

L'estimation de la fortune d'un pays ainsi comprise ne doit évidemment pas s'étendre aux valeurs-papier, car celles-ci ne sont qu'un moyen de circulation et font double emploi avec les choses qu'elles représentent.

L'annuité successorale, dans les pays de la couronne hongroise, a été en 1906-1907-1908, successivement de 129, de 147 et de 128 millions de couronnes et l'annuité mobilière moyenne de 356 millions.

La valeur de la fortune mobilière de l'Autriche et de la Hongrie réunies serait de 39 milliards 723 millions de couronnes.

Pour l'estimation de la valeur du sol on ne possède pas moins de trois méthodes différentes. Le sol de la Hongrie aurait une valeur

Par l'estimation des contrats hypothécaires de	18,8 milliards de c.	
Par le revenu cadastral	18,5	—
Par les transmissions immobilières.	22	—
		<hr/>
Valeur moyenne	19,8	—

Un chapitre extrêmement intéressant est celui des créances actives et passives de la Hongrie à l'égard de l'étranger. On obtient le tableau suivant pour les dettes de la Hongrie.

	A l'étranger	En Autriche
	Millions	
Dettes de l'État	1 822	1 356
Contribution à la dette autrichienne, loi de 1908. . .	»	1 348
Lettres de gage et obligations d'institutions de crédit .	1 005	946
Actions de priorité de chemins de fer et obligations. .	712	85
Diverses actions et obligations industrielles	150	457
Lots,	»	8
Dettes hypothécaires et communales	»	500
	<hr/>	<hr/>
Totaux	3.689	+ 4.700

Le chapitre suivant nous renseigne sur la dette hongroise à l'étranger et nous y voyons que 34 % de cette dette était placé à l'étranger en 1911. On obtient 481 millions de couronnes pour les créances de la Hongrie sur l'étranger.

Dans un aperçu sur les fortunes privées en Hongrie, l'auteur nous donne la liste des titres non soumis en Hongrie à l'impôt sur le revenu. On y trouve, outre les dettes de l'État et des chemins de fer, certaines actions de chemins de fer locaux et actions industrielles et les dépôts à la caisse d'épargne.

Le tableau final nous renseigne sur la répartition de la dette hongroise et nous apprend que sur une dette de 6.800 millions de couronnes en 1912, 2.638 étaient placés en Hongrie, 1 356 en Autriche, 1.470 en Allemagne, 1.251 en France, 76 en Angleterre, et 16 aux Pays-Bas; titres nominatifs ou inaliénables 673 millions du total.

Le professeur Walter SCHIFF a consacré un mémoire à la question de la **statistique des comptes de ménage**.

Depuis quelques années, dans plusieurs pays, l'attention a été appelée sur la statistique de la consommation et des dépenses ménagères dans les classes populaires. L'intérêt pour ces questions n'est pas nouveau, mais ce qui est nouveau, c'est la manière dont on cherche à résoudre le problème.

Autrefois, on employait deux méthodes : la méthode monographique descriptive (Le Play, Schnapper-Arndt) où on observe, pendant une période assez longue,

un petit nombre de familles, et la méthode dite du budget, où on étudie les recettes et les dépenses d'un grand nombre de ménages pendant un temps plus ou moins long (un an, un mois).

Ernest Engel recommande de procéder par l'observation du plus grand nombre possible de familles au moyen de leurs *livres de comptes*. Cette méthode est aujourd'hui employée dans une assez grande mesure.

M. Schiff cite un certain nombre de travaux établis d'après cette méthode. Actuellement, elle sert de base à des enquêtes pratiquées en Autriche et en Suisse ; elle va être appliquée aussi en Hongrie et en Suède. Grâce à elle, on se rendra un compte exact des conséquences pour les classes pauvres du renchérissement général.

De nombreuses difficultés se présentent pour l'application de cette méthode et des divergences qui rendent les comparaisons difficiles. Aussi M. Schiff demande-t-il que l'Institut international mette à l'ordre du jour de sa prochaine session la méthode à employer pour procéder aux enquêtes de cette nature. Ce vœu a été adopté.

M. Schiff donne, en annexe, quelques indications sur les bases de l'enquête pratiquée à Vienne, dans les familles ouvrières.

M. François SIMIAND a présenté un rapport sur le **mouvement général des prix du seizième au dix-huitième siècle.**

Ce travail, des plus documentés et des plus précis, a pour objet la mise au point des données existantes sur le mouvement général des prix des marchandises dans l'Europe occidentale, du seizième au dix-huitième siècle. Son auteur l'a présenté ainsi :

A. *Étude statistique.* — I. Sources, recueils de données existants : Données qu'ils fournissent et notions qui peuvent en être tirés. Critique, et choix des plus propres à l'objet de ce travail.

II. Premier aperçu global : Réunion, pour une première vue d'ensemble, d'indices généraux des prix, tirés des travaux de Mantellier, Hanauer, d'Avenel, Th. Rogers, Falke, Wiebe, Bartolini, Magoldi e Fabri, etc.

III. Élaboration plus détaillée. a) Comparaison entre différentes sortes de moyennes : moyennes arithmétiques diverses, médianes et quartiles.

b) Décomposition selon le temps : données par périodes décennales, ou de vingt-cinq années ; comparaison avec une variation année par année, sur un exemple.

c) Décomposition suivant le lieu : par exemple, par province, en France, pour certaines marchandises.

d) Établissement et étude comparative d'indices spéciaux des prix pour certains groupes de marchandises : caractères propres et rapport à l'indice global.

IV. Résultats à retenir. Considérations sur ce qui n'est pas atteint, ou est mal atteint, par ces données : vraisemblances ou hypothèses.

Constatations essentielles (de divers degrés de probabilité) ; — mouvement global ; — caractères plus précis : allure, phases et ordre de grandeur ; ressemblances, différences entre les variations des divers indices, généraux et spéciaux.

B. *Étude économique.* (Pour mémoire.) — Esquisse d'une recherche des correspondances entre les constatations et les faits économiques ou autres, susceptibles d'accompagner ou d'éclairer ce mouvement.

C. *Conclusions provisoires.* (Pour mémoire.) — Faits et correspondances à retenir, sous bénéfice de nouvelles recherches ; indications sur ces recherches nouvelles à poursuivre ou à entreprendre.

M. MARCH a proposé la nomination d'une commission qui serait chargée de suivre les travaux de la prochaine **Conférence du Commerce international** et de préparer, d'accord avec le bureau de l'Institut international de Statistique, le cadre des tableaux que l'office permanent pourrait comprendre dans ses publications. Cette proposition a été adoptée.

3^e SECTION

STATISTIQUE SOCIALE

Dans sa session de Paris, l'Institut international a nommé une commission en vue de l'établissement d'une **statistique des exploitations industrielles des États et des municipalités.**

En qualité de rapporteur de cette commission dont les pouvoirs ont été prorogés en 1911, M. G. SCHELLE résume les nouveaux renseignements recueillis sur la question et propose le plan qui pourrait être adopté pour dresser cette statistique.

Les pays auxquels s'appliquent les nouveaux renseignements compris dans le rapport sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, les États-Unis, l'Égypte, la France, les Îles britanniques, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Russie, la Suède, la Suisse.

Cependant, les renseignements recueillis, en ce qui concerne les États et surtout en ce qui concerne les municipalités, sont encore insuffisants pour permettre de dresser une statistique complète des exploitations industrielles gérées par les pouvoirs publics dans les différents pays.

M. Schelle constate que le socialisme d'État et le municipalisme n'ont pas autant d'importance qu'on paraît le croire quelquefois. Les postes, les télégraphes, la monnaie sont les seules entreprises qui soient presque partout dans les mains de l'État. Pour les chemins de fer, le système d'exploitation par l'État n'est pas universellement considéré comme préférable à celui de l'exploitation par des compagnies concessionnaires ; il s'en faut de beaucoup. Les chemins de fer d'État ne forment pas le tiers des chemins de fer du monde ; les *trainways* sont exploités en général par des compagnies concessionnaires. Quant aux entreprises municipales, ce qu'on voit le plus souvent, ce sont des distributions d'eau ; viennent ensuite des entreprises de gaz et d'électricité, mais en moins grand nombre.

Les nouvelles recherches de M. Schelle confirment les conclusions de son précédent rapport, à savoir qu'il y a antinomie entre les saines règles budgétaires et la gestion d'entreprises industrielles par les pouvoirs publics et que la comptabilité de ces entreprises est en général trop peu précise pour qu'on puisse se prononcer d'une manière certaine sur le mérite de leur gestion. En exprimant le vœu de voir dresser des statistiques précises pour les industries des États et des municipalités, l'Institut international a demandé un travail des plus utiles. Il importe que les contribuables puissent connaître les résultats obtenus et apprécier le but que pour-

suivent les administrateurs, c'est-à-dire savoir s'ils administrent dans un but fiscal ou dans un but purement politique.

M. Schelle a demandé de proroger les pouvoirs de la commission et de suivre le modèle qu'il a dressé. Cette demande a été adoptée.

M. CADOUX a fait une communication, qui sera ultérieurement publiée, sur le relevé par périodes de la dépense des grands travaux de Paris. Il a montré que depuis 1853, en sus des charges budgétaires ordinaires, la ville de Paris a consacré 5.875 milliards à sa modernisation.

M. Cadoux a exprimé le vœu, qui a été adopté, que des relevés statistiques de même nature soient faits par d'autres grandes cités afin d'étudier les résultats, pour les populations et les villes, de ces sacrifices financiers. Cette communication intéressante sera des plus utiles à consulter quand elle aura été publiée dans le *Bulletin de l'Institut international de Statistique*.

Dans son rapport sur la statistique des causes de la criminalité, M. HÆGEL met d'abord en évidence les défauts de la statistique criminelle par suite desquels les constatations touchant la vraie criminalité manquent de précision et de sûreté. Il remarque que la statistique criminelle est basée sur les chiffres des condamnations. Il n'est pas juste, à son avis, d'agglomérer les cas de condamnations, vu la variété foncière des faits qui ont motivé ces condamnations, de tirer des sommes totales et des conclusions de leur mouvement périodique.

L'introduction d'une statistique de causes de criminalité n'amènerait qu'à de nouvelles constatations fausses.

Il importe d'observer que les motifs cachés ou apparents à commettre une action criminelle ne peuvent être constatés par la statistique, ni quant à leur réalité, ni quant à leur intensité.

Les moments qui influent le crime sont d'un caractère très différent ; d'une part ils facilitent le crime, d'autre part ils l'empêchent.

La supposition de tels motifs ou d'autres dépend de l'appréciation individuelle de celui qui a à les juger. Pour la plus grande part des cas, leur importance au point de vue psychologique n'est pas à constater. Le rapporteur le démontre par rapport aux influences de l'ivresse et appelle l'attention sur le vaste terrain de l'infériorité mentale.

Pour ces différentes raisons, l'auteur conclut que la question d'une statistique de cause de la criminalité n'est pas à discuter parce qu'elle ne donnerait qu'une fausse idée de l'état réel de la criminalité.

L'objet essentiel visé par le D^r II. VAN DER BORGHT dans son rapport sur la statistique des habitations est le logement. Cette statistique est bien différente de celle des propriétés bâties. Il s'agit, en somme, d'établir une statistique du marché de l'habitation. Bien entendu, un pareil travail doit embrasser et dépasser la statistique des maisons et il doit comprendre les prix des loyers.

Faut-il charger de ce soin les recensements périodiques? L'auteur ne le pense pas. La variété des besoins, en matière de logement, ne donnerait aucune idée de la différence qui existe entre les villes et les campagnes. Les villes ont éprouvé le mal de la surpopulation et c'est de cette manière qu'elles ont, les premières, éta-

bli des statistiques des habitations qui, ensuite, doivent être étendues aux campagnes.

Le recensement de 1910 a posé un certain nombre de questions sur la matière ; mais il ne rend par inutile une enquête plus générale.

Berlin et sa banlieue ont fait l'objet d'une enquête détaillée dans laquelle Berlin devient comparable avec sa banlieue, grâce à M. Silbergleit.

40 villes de Westphalie ont fait une enquête des plus complètes.

Le duché de Bade est entré dans cette voie dès 1854, le Wurtemberg dès 1895 pour les villes au-dessus de 20.000 habitants.

Saxe : règlement du 31 mars 1903 s'étendant à 14 villes ; en 1905 recensement s'étendant à 26 villes, en 1910 à 29 villes.

Manquent encore la Prusse et la Bavière, États considérables à la vérité.

Une excellente idée a été de provoquer, en 1912, une conférence des bureaux de statistiques des villes allemandes. Le congrès des propriétaires à Berlin, en 1912, est également à rappeler.

A quel point en sont ces questions ? La *Wohnungsstatistik* est faite, c'est-à-dire que l'on sait combien il y a de logements et où ils sont. La *Wohnstatistik* est à faire, c'est-à-dire qu'on ne sait pas ce qui se passe à l'intérieur du logement, combien il y a de pièces, leur surface, leur loyer et s'il est encombré. (Ces deux mots se ressemblent beaucoup et l'auteur du mémoire a nettement indiqué qu'il ne fallait pas les confondre.)

Quels seront les éléments de cette statistique nouvelle ?

La notion d'*habitation*. Elle est, bien entendu, distincte de celle de propriété bâtie.

Qu'appellera-t-on une pièce ? Ce sera, d'après la définition française qui est très pratique, tout endroit où l'on peut mettre un lit.

On demandera la surface de l'habitation, mais on renoncera à demander le cube d'air.

Tous ces éléments seront classés de trois manières : 1° par quartier ; 2° par étage ; 3° par rue.

On demandera également : êtes-vous propriétaire, locataire ou sous-locataire ? Et le nombre d'habitants du logement sera indiqué.

De cette manière (p. 19) on arrivera à une notion de l'encombrement du logement.

L'auteur va plus loin et il se demande si le statisticien devra pousser sa curiosité jusqu'à savoir quelle est la répartition des habitants par pièce du logement, mais il recule devant l'impossibilité d'une pareille interrogation.

Il se contente de demander quelle est la parenté des habitants les uns avec les autres.

Enfin, sous le paragraphe 6, il étudie le prix de location. Ce prix devra être indiqué par an et non par mois ou semaine.

L'auteur conclut en montrant que ces questions n'offrent rien d'exagéré et il dresse un questionnaire complet où l'on voit figurer toutes les pièces de l'habitation, la loge du concierge, l'ascenseur, les indemnités diverses pour le chauffage, l'éclairage, nettoyage de l'escalier. Le classement des prix se fera d'après le nombre de pièces de l'habitation.

Enfin, dans une vue d'ensemble du *marché de l'habitation*, on distinguera

soigneusement les maisons neuves des autres et l'on exclura soigneusement les bâtisses hors d'usage ou abandonnées, à moins qu'on ne veuille les signaler spécialement sans les confondre avec les autres.

Une Commission instituée pour l'étude de la question a été nommée.

M. Alfred DE WENDRICH, dans son rapport sur le **personnel des entreprises de transport**, dit que les besoins de la vie sociale exigent un développement considérable des entreprises de transport; une régularité et une sécurité absolue dans le trafic national et international. C'est par un système et service de communications convenables qu'on assure, ajoute-t-il, les meilleures conditions du travail et de l'état sanitaire du personnel, la régularité et la sécurité du trafic ainsi que la défense et la sûreté du pays; aussi, il y a lieu de combiner les enregistrements statistiques sur le personnel, établis sur fiches méthodiques, avec l'enregistrement des opérations administratives en général. M. de Wendrich a été invité à poursuivre l'étude de cette intéressante question.

MM. von MAYR et VARLEZ ont déposé le rapport sur la **statistique du chômage** dont ils avaient été chargés en 1911 à la session de La Haye de l'Institut international de Statistique, d'accord avec le comité de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage.

Dans la discussion fort animée qui suivit la présentation de ce rapport, M. Bellom a appelé l'attention sur la nécessité de tenir compte spécialement du chômage des employés des entreprises privées qui présente un intérêt international en raison, d'une part, de la facilité du déplacement des employés et, d'autre part, de l'organisation de l'assurance contre le chômage, qui s'impose dans les pays déjà dotés d'une assurance des employés contre l'invalidité, afin d'éviter que les chômeurs ne cherchent à se faire passer pour invalidés en vue de l'obtention d'une pension. Il a proposé, en conséquence, que la statistique du chômage de ces employés fût dressée d'après certains éléments communs tels que profession, âge, état civil (célibat ou mariage), dernier traitement, cause du chômage. Cette proposition a été adoptée.

Sur le rapport de M. ZAHN, concernant la **femme dans la vie professionnelle des principaux États**, il a été décidé que les tableaux statistiques et le nombre des rubriques seraient étendus. Un comité a été chargé d'étudier les méthodes employées dans les statistiques professionnelles et industrielles concernant les femmes.

Dans sa communication sur la **statistique internationale de l'alcool**, M. MARCH a proposé la nomination d'une commission spéciale pour l'étude de la question. Cette proposition a été unanimement adoptée.

Par son rapport sur la **statistique internationale des accidents du travail**, M. FUSTER attire l'attention des membres de l'Institut international sur la première édition de cette statistique établie pour le comité permanent international des assurances sociales et dont les tableaux sont publiés par pays. Le rapporteur dit que les motifs pour lesquels une unification des listes d'industries ne pouvait pas être

réalisée se trouvent exposés dans cette publication, ainsi que l'exposé du procédé auquel on pourrait, à son avis, recourir pour résoudre la difficulté ou du moins se rapprocher de la solution.

M. JULIN, directeur général à l'Office du travail de Belgique, a présenté un rapport très documenté sur la **statistique des accidents du travail en Belgique**, accompagné d'une note sommaire relative aux séries statistiques à établir en vue d'un calcul correct des primes d'assurances-accidents.

Le rapporteur fait un exposé de la méthode employée en Belgique par cette statistique, dont les limites sont tracées par la loi de l'assurance contre les accidents du travail. Il détermine le champ de la statistique et conclut par l'exposé de quelques résultats obtenus par l'Office du travail.

M. Maurice BELLOM a présenté un rapport sur la **statistique internationale de l'assurance contre l'invalidité**. L'intérêt de ce travail réside non seulement dans sa teneur, mais encore dans l'initiative de son auteur : M. Maurice Bellom a, en effet, introduit devant l'Institut international de Statistique, la question de cette nouvelle statistique à entreprendre, il en a tracé le programme et il a indiqué les moyens de le remplir. Il a signalé l'utilité pratique de cette statistique pour le calcul des charges probables de la législation à l'étude dans la plupart des pays ; il a donné les formules mathématiques de ces charges ; il a montré les éléments déjà fournis par les statistiques existantes et il a signalé les éléments qui devaient y être ajoutés. Il a conclu en proposant la nomination d'une commission internationale chargée d'élaborer un cadre de statistique et de préciser les conditions à remplir dans les comparaisons des statistiques nationales. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité et M. Maurice Bellom a été chargé de suivre cette statistique dont il a si heureusement montré l'utilité et préparé le cadre.

Le 10^e rapport général de M. Alfred NEYMARCK sur la **statistique internationale des valeurs mobilières** est, comme les précédents, précédé d'un exposé général dans lequel le rapporteur synthétise les faits et les chiffres contenus dans son rapport. Il suit la même méthode et le même ordre que dans les précédents : Berne (1895), Saint-Petersbourg (1897), Christiania (1899), Budapest (1901), Berlin (1903), Londres (1905), Copenhague (1907), Paris (1909), La Haye (1911).

Dans la première partie, le rapporteur donne un aperçu des principaux faits financiers et économiques qui se sont accomplis depuis la dernière session.

Dans la seconde partie, il donne des statistiques sur les valeurs mobilières, les fonds d'État, les dettes publiques, le mouvement économique et financier, etc., concernant les États européens suivants : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suède, la Turquie.

Dans la troisième partie sont comprises des statistiques concernant les pays extra-européens qui suivent : Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Égypte, Équateur, États-Unis, Japon, Nicaragua, Perse, Uruguay, Venezuela.

Dans la quatrième partie se trouvent des tableaux statistiques et documents divers se rapportant aux questions traitées.

Voici le sommaire des chapitres de l'exposé général de ce rapport :

Exposé et cadre général du rapport. — Montant des valeurs mobilières négociables dans le monde. — Le montant des valeurs mobilières comparé à l'or, l'argent, les billets de banque existant dans le monde. — Le Crédit et la Confiance. — Ce que représentent les 850 milliards de valeurs mobilières. — Comment et pourquoi ces échafaudages de papiers peuvent trembler sur leur base. — A quoi ont servi et comment se décomposent ces 850 milliards. — Les émissions, souscriptions, créations de titres divers. — Écueils à éviter dans l'établissement de ces statistiques — Les Émissions de 1871 à 1912. — Répartition par nature de titres. — Conversions effectuées. — Proportion des catégories de titres créées sur l'ensemble des émissions par année et par période quinquennale. — Les opérations productives et d'escomptes dans les grandes banques européennes depuis 1875. — Les taux d'escompte depuis 1886. — Les variations dans les taux. — L'encaisse et la circulation dans les banques d'émission. — Le portefeuille commercial. — Les avances sur titres. — Les opérations de compensation, etc. — La répartition des titres mobiliers par pays. — Les dix-neuvième et vingtième siècles : Siècles de découvertes, progrès et inventions scientifiques ; Siècles du fer et des dépenses pour la guerre ; Siècles des valeurs mobilières. — La fortune mobilière de nos jours et les fortunes de jadis. — Causes de leur faveur. — Ce qu'on trouvait dans les inventaires d'autrefois : ce qu'on y trouve aujourd'hui. — Sur quoi repose la fortune mobilière. — Le crédit et la confiance. — La paix nécessaire. — La baisse des rentes d'État et titres à revenu fixe. — Confirmation des opinions exprimées dans le rapport de 1911. — Baisse ou hausse du taux de l'intérêt. — La légende du « Trop d'or ! » — Trop de besoins de capitaux et trop de papier. — Le taux d'escompte à la Banque d'Angleterre aujourd'hui et en 1866. — Les fanfares guerrières de 1911-1912. — Le trouble des affaires extérieures et les inquiétudes des capitalistes et rentiers. — Les crises commerciales, industrielles, financières ; les Tempêtes de Bourse. — Les « malheureux » rentiers !

Nombreuses questions économiques, financières, sociales, fiscales à résoudre que soulève la statistique des valeurs mobilières. — MM. E. Levasseur et F. Passy : Statistique et économie politique. — Rôle du Gouvernement. — Rôle des capitalistes. — L'éducation financière. — Les divers modes d'émission des emprunts d'État. — La neutralité financière : les règlements internationaux des dettes après les guerres. — La Fiscalité : Son accroissement dans tous les pays. — Une carte fiscale internationale à établir. — Le « Citoyen du Monde ». — Nécessité de plus en plus urgente de l'établissement d'un Droit public financier international. — Pourquoi la Fiscalité s'accroît en tous pays ? — Dépenses militaires comparées depuis 50 ans à celles de nos jours. — Accroissement des budgets depuis 1890 : Allemagne, Autriche, Hongrie, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie, Espagne, Belgique, États-Unis, Japon. — Accroissement des dettes publiques : Charges annuelles qu'elles exigent. — La Valeur mobilière est la Reine du monde : Son absolue nécessité. — Un discours de Lloyd George. — L'échafaudage du crédit et des intérêts nationaux et internationaux. — La paix du monde. — Résumé général et Conclusion.
